



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-031-2022-03

PUBLIÉ LE 11 MARS 2022

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Secrétariat général IDF**

IDF-2022-03-11-00001 - Arrêté n°2022-034 portant modification de la composition de la commission de réforme départementale pour les agents de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités d Île-de-France

IDF-2022-03-11-00001

Arrêté n°2022-034 portant modification de la  
composition de la commission de réforme  
départementale pour les agents de la Direction  
régionale et interdépartementale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS)

**ARRÊTÉ n°2022-034 du 11 mars 2022**

Portant modification de la composition de la commission de réforme départementale pour les agents de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS)

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses mesures relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986, modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n° 2008-1191 du 17 novembre 2008 relatif aux commissions de réforme et comités médicaux supérieurs des trois fonctions publiques ;

VU le décret n° 2019-122 du 21 février 2019 relatif au congé pour invalidité temporaire imputable au service dans la fonction publique Etat ;

VU l'arrêté n°2021-64 du 28 mai 2021 portant composition du comité médical pour le département de Paris ;

VU l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

VU l'arrêté IDF-2021-03-30-00003 du 30 mars 2021 de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France (DRIEETS) en matière administrative ;

VU la décision n° 2021-03 du 13 avril 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité régionale ;

SUR proposition de Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île -de-France,

**ARRETE**

**Article 1** : L'article 1 de l'arrêté du 03 septembre 2021 est modifié comme suit :

## Au titre des personnels de catégorie A

### Pour le corps des inspecteurs du travail :

Titulaires :       - Madame Aude CHARCOSSET  
                      - Monsieur Mathias GAUDEL  
                      - Monsieur Henri JANNES  
                      - Monsieur Simon PICOU  
                      - Madame POULET Sophie  
                      - Madame SAOULI Lydia  
                      - Madame TOMCZAK Pamela  
                      - Madame VAQUÉ Stéphanie

## Au titre des personnels de catégorie C

### Corps des adjoints administratifs :

Titulaires :       - Monsieur Gilles ICHE (UR34)  
                      - Monsieur Corinne GUBIAN (DD69)  
                      - Monsieur Raphaël BIZET (DD54)

**Article 2 :** L'arrêté du 03 septembre 2021 portant composition de la commission de réforme départementale pour les agents de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) est modifié en ce sens ;

**Article 3 :** Tout recours contre le présent arrêté devra parvenir au tribunal administratif de Paris, par dépôt à l'accueil de la juridiction, par voie postale, ou par l'application Télérecours citoyens (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

**Article 4 :** Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île -de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france) .

Fait à Aubervilliers, le 11/03/2022

Pour le Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris,  
par délégation,

Pour le directeur régional et interdépartemental de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités et par délégation,  
Le responsable du service interdépartemental  
des Comités médicaux et Commissions de réforme 75, 92, 93  
et 94

Signé : Jacky HAZIZA